

## LE PROJET AGORA – CENTRE DU CANCER EN BONNE VOIE DE RÉALISATION

### LE PROJET AGORA A POUR BUT DE CRÉER SUR LE SITE HOSPITALIER LAUSANNOIS UNE INFRASTRUCTURE DE GRANDE QUALITÉ QUI POURRA ACCUEILLIR DÈS 2017 PRÈS DE 300 CHERCHEURS ET CLINIENS.

Ce bâtiment permettra de réunir des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, biologistes, immunologistes, bioinformaticiens et bioingénieurs de l'Université de Lausanne (UNIL), du CHUV, de l'Institut Ludwig, de l'EPFL, des HUG et d'autres institutions du monde entier. Leurs nombreuses et constantes interactions permettront d'accélérer le développement de nouvelles thérapies et d'en faire bénéficier aussitôt le patient.

### CALENDRIER DE RÉALISATION

Janvier 2013	Choix du projet par la Fondation ISREC après concours international
14 juillet 2014	Dépôt de la demande d'autorisation de construire
19 mars 2015	Obtention du permis de construire
31 mars 2015	Lancement de l'appel d'offres auprès des entreprises de construction
Juillet 2015	Ouverture du chantier
Septembre 2017	Mise en service du bâtiment AGORA



## ORGANISATION

Fondée le 18 juin 1964, la Fondation ISREC est une fondation privée, sans but lucratif.

La Fondation a commencé son activité par la création de l'Institut Suisse de Recherche Expérimentale sur le Cancer. Aujourd'hui, elle a pour mission de sélectionner et soutenir des projets de recherche translationnelle sur le cancer, c'est-à-dire favorisant le transfert de connaissances et la collaboration entre recherche fondamentale et recherche clinique. Ces projets innovateurs permettent de traduire les découvertes en résultats et promettent de générer un impact positif sur le futur traitement du cancer humain.

La Fondation est composée des organes suivants :

### LE CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de Fondation exerce la direction suprême de la Fondation. Il affecte les ressources, désigne ses membres ainsi que ceux du Conseil scientifique, de la Direction et de l'Organe de révision. Il approuve chaque année le budget et les comptes de la Fondation.

Président

**M. Yves J. Paternot**  
Administrateur

Membres

**Mme Martine Brunschwig Graf**  
Economiste, ancienne conseillère nationale,  
ancienne présidente du Conseil d'Etat du canton de Genève

**Prof. Franco Cavalli**  
Représentant du Conseil scientifique  
Directeur scientifique, IOSI  
(Istituto Oncologico della Svizzera Italiana, Bellinzona)

**Prof. Jean-Luc Chenux**  
Avocat

**Mme Catherine Labouchère**  
Juriste, députée au Grand Conseil du canton de Vaud

**Prof. Pierre-François Leyvraz**  
Directeur général, CHUV  
(Centre Hospitalier Universitaire Vaudois)

**Prof. Philippe Moreillon**  
Vice-recteur, UNIL (Université de Lausanne)

**Prof. Didier Trono**  
Professeur ordinaire, GHI (Global Health Institute), EPFL  
(Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne)

**Prof. Thomas Zeltner**  
Ancien directeur de l'Office fédéral de la santé publique

### LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique est composé d'experts de renommée internationale dans différents domaines de la recherche contre le cancer.

Président

**Prof. Franco Cavalli**  
Directeur, IOSI (Istituto Oncologico della Svizzera Italiana)

Membres

**Prof. Adriano Aguzzi**  
Directeur scientifique, Institut de neuropathologie,  
Hôpital universitaire de Zürich

**Prof. Martin Fey**  
Directeur, Clinique et Polyclinique d'oncologie médicale,  
Inselspital – Hôpital universitaire de Berne

### LA DIRECTION

La Direction sélectionne avec l'aide du Conseil scientifique les projets de recherche à soutenir et adresse ses préavis au Conseil de Fondation. Elle élabore et propose une stratégie de recherche de fonds et assume les tâches qui lui sont attribuées par le règlement de la Fondation.

**Prof. Francis-Luc Perret**, Directeur

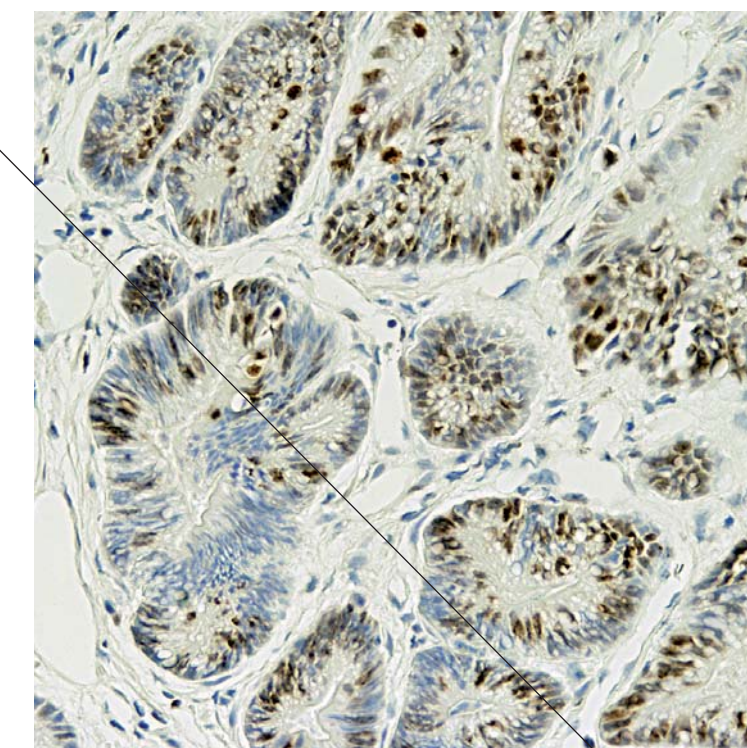
### L'ORGANE DE RÉVISION

L'Organe de révision, dont les tâches sont attribuées par la loi, est nommé par le Conseil de Fondation. Il est élu pour une année. Le mandat 2014 a été confié à **Ernst & Young SA**, société fiduciaire suisse reconnue par la Chambre fiduciaire suisse.

# RAPPORT ANNUEL 2014

## FONDATION ISREC

UNE FONDATION SOUTENANT LA RECHERCHE  
SUR LE CANCER UNISSANT CHERCHEURS FONDAMENTAUX  
ET CLINIENS ET FAVORISANT LA RELÈVE SCIENTIFIQUE  
EN SUISSE



## ÉDITORIAL 2014, ANNÉE DU JUBILÉ ET PERSPECTIVES FUTURES

### Chers donateurs, amis et partenaires,

Deux étapes importantes ont jalonné l’année 2014 de la Fondation, avec d’une part la célébration de sa cinquantième année d’activité de soutien aux projets de recherche sur le cancer, et d’autre part, le dépôt de la demande du permis de construire du projet Agora – Centre du cancer auprès des autorités compétentes.

Depuis sa création le 18 juin 1964, la Fondation ISREC a notamment participé à des recherches et découvertes significatives dans les domaines de la mutagenèse, de la réparation et de l’instabilité génomique, de l’immunologie, de l’immunothérapie, du cycle cellulaire, de la biologie cellulaire, des virus et tumeurs, des oncogènes, de la différenciation cellulaire et de la bioinformatique. Les travaux accomplis par les scientifiques soutenus par la Fondation contribuent depuis maintenant plusieurs dizaines d’années à mieux comprendre les mécanismes des cellules cancéreuses et permettent d’identifier des nouvelles cibles thérapeutiques.

Aujourd’hui, avec la construction du bâtiment Agora – Centre du cancer, le rapprochement de la recherche scientifique et du monde médical marque une nouvelle étape et ouvrira sans conteste de nouvelles perspectives aux scientifiques que nous soutenons.

Fidèles à notre première mission, le soutien à la recherche sur le cancer, nous avons accordé des bourses à des étudiants du programme d’été UNIL/EPFL pour des stages en laboratoires. Nous avons également octroyé une nouvelle chaire en oncologie translationnelle au Prof. Elisa Oricchio qui a été nommée en qualité de Professeure assistante tenure track à la Faculté des sciences de la vie de l’EPFL (EPFL/SV/ISREC) en novembre 2014.

Les nombreux succès qui créent l’histoire de la recherche sur le cancer et les statistiques de ces dernières années démontrent des résultats encourageants. C’est dans cet esprit positif que notre Fondation poursuit sa mission de soutien. Mission que nous pouvons accomplir grâce à votre engagement et à votre fidélité. Votre participation est essentielle à la réalisation de nos projets.

Un grand merci à vous,

Yves J. Paternot

## PROJETS SOUTENUS EN 2014

### RELÈVE SCIENTIFIQUE

01.06.2011 — 31.05.2015  
Bourse «**Cancer et immunologie**» attribuée à Elena Menietti  
Laboratoire Prof. Gian-Paolo Dotto,  
Département de biochimie, UNIL  
CHF 40 000.–

01.06.2011 — 31.05.2015  
Bourse «**Cancer et immunologie**» attribuée à Manuel Coutaz  
Laboratoire Prof. Fabienne Tacchini-Cottier,  
Département de biochimie, UNIL  
CHF 40 000.–

01.01.2012 — 31.12.2015  
Bourse «**Cancer et immunologie**» attribuée à Natalie Neubert  
Laboratoire Prof. Daniel Speiser, LICR@UNIL  
CHF 40 000.–

01.01.2012 — 31.12.2015  
Bourse «**Cancer et immunologie**» attribuée à Bojan Bujisic  
Laboratoire Prof. Fabio Martinon,  
Département de biochimie, UNIL  
CHF 40 000.–

01.01.2013 — 31.12.2016  
Bourse «**Approches moléculaires du vivant**» attribuée à Pierpaolo Ginefra  
Laboratoire Prof. Daniel Constam, ISREC@EPFLCHF  
CHF 80 000.–

01.08.2013 — 31.07.2017  
Bourse «**Approches moléculaires du vivant**» attribuée à Svenja Groeneveld  
Laboratoire Prof. Etienne Meylan, ISREC@EPFL  
CHF 80 000.–

03.07.2014 — 27.08.2014  
Bourses «**International Summer Research Program**» pour les stages de 7 étudiants de la Faculté des Sciences de la Vie EPFL et 5 étudiants de la Faculté de biologie et de médecine UNIL  
CHF 33 000.–

### RECHERCHE TRANSLATIONNELLE

01.03.2011 — 28.02.2017  
Chaire ISREC «**Oncologie translationnelle**» attribuée au groupe du Prof. Oliver Hantschel, ISREC@EPFL  
CHF 500 000.–

01.06.2013 — 31.08.2019  
Chaire ISREC «**Oncologie fondamentale**» Prof. – nomination en cours, UNIL/CHUV  
CHF 500 000.–

01.11.2014 — 31.10.2021  
Chaire ISREC «**Oncologie translationnelle**» Attribuée au groupe du Prof. Elisa Oricchio , ISREC@EPFL  
CHF 500 000.–

01.06.2011 — 30.11.2014  
Fonds «**Recherche translationnelle – glioblastome**» attribué au Dr Olivier Preynat-Seauve, Laboratoire d’immuno-hématologie, HUG  
Solde versé en 2012

01.01.2012 — 31.12.2016  
Fonds «**Recherche translationnelle – sarcome**» – Collaboration IGR/CHUV attribué au groupe du Prof. Laurence Zitvogel, Institut Gustave Roussy  
CHF 200 000.–

01.01.2012 — 31.12.2016  
Fonds «**Recherche translationnelle – sarcome**» – Collaboration IGR/CHUV attribué au groupe du Prof. Ivan Stamenkovic, Institut de pathologie, UNIL/CHUV  
CHF 300 000.–

01.06.2013 — 31.05.2015  
Fonds «**Recherche translationnelle – Immunothérapie du cancer**» attribué au groupe du Dr Nathalie Rufer, LICR@UNIL  
solde versé en 2013

01.09.2014 — 31.08.2017  
Fonds «**Recherche fondamentale**» – Collaboration EPFL/HUG attribué au groupe du Prof. Joerg Huelsken, ISREC@EPFL  
CHF 100 000.–

TOTAL DES SUBSIDES VERSÉS EN 2014

CHF 2 453 000.–

## RESSOURCES

Pour lui permettre de poursuivre son but, la Fondation dispose de libéralités testamentaires, de dons privés ainsi que du rendement de sa fortune et de toutes autres ressources. Au 31 décembre 2014, la fortune de la Fondation s’élevait à environ CHF 53 millions.

<b>Total dons, legs, successions, bourses externes reçus en 2014</b>	<b>CHF 5 469 761.–</b>
58 dons spontanés de particuliers	CHF 174 162.–
16 dons d’entreprises, d’associations, de fondations	CHF 231 500.–
8 dons pour bourses / fonds affectés	CHF 4 359 458.–
84 dons en mémoire de personnes décédées	CHF 38 768.–
35 legs, successions	CHF 665 873.–
<b>Capital de la Fondation (Fonds libres)</b>	<b>CHF 38 169 717.–</b>
<b>Capital réservé (Fonds à affectation limitée)</b>	<b>CHF 8 231 908.–</b>
Bourses	CHF 500 000.–
Fonds	CHF 1 231 908.–
Chaires ISREC	CHF 6 500 000.–
<b>Capital réservé AGORA – Centre du Cancer</b>	<b>CHF 2 777 091.–</b>

## SOUTENIR LA FONDATION ISREC

### FAIRE UN DON

Le financement des projets de la Fondation ISREC est assuré par des donations, legs et successions de personnes sensibles à notre cause.

Vous pouvez soutenir notre mission de plusieurs manières :

- **par un don**
- **par le parrainage de doctorants**
- **par le parrainage de jeunes professeurs affiliés à une université ou une haute école suisse**
- **par le parrainage de post-doctorants pour le développement de projets de compétence au niveau national**
- **par une disposition de dernières volontés.**

### MERCI DE VOTRE SOUTIEN

**Fondation ISREC** Rue du Bugnon 21, 1011 Lausanne  
CCP 10-3224-9 (IBAN CH55 0900 0000 1000 3224 9)  
UBS, 1002 Lausanne (IBAN CH11 0024 3243 6020 3554 0)  
BCV, 1001 Lausanne (IBAN CH03 0076 7000 U032 9261 3)

### REMERCIEMENTS

Grâce à votre aide nos projets se réalisent et notre mission trouve sa place. Votre générosité et votre fidèle soutien nous sont précieux. **Un grand merci.**

### DÉDUCTIONS FISCALES

#### Impôts au niveau fédéral

Une déduction jusqu’à 20% du revenu net est possible, pour autant que les prestations s’élèvent au total à CHF 100.– au moins.

#### Impôts au niveau cantonal

**Canton de Fribourg**, jusqu’à 20% du revenu net, pour autant que les prestations s’élèvent au total à CHF 100.– au moins. **Canton de Genève**, jusqu’à 20% du revenu net, pour les personnes physiques, 20% du bénéfice net pour les personnes morales. **Canton du Jura**, jusqu’à 10% du revenu net pour les personnes physiques, jusqu’à 10% du bénéfice net pour les personnes morales. **Canton de Neuchâtel**, jusqu’à 5% du revenu net, pour autant que le total des donations s’élève à au moins CHF 100.–. **Canton du Valais**, jusqu’à 20% du revenu net pour les personnes physiques et jusqu’à 20% du bénéfice net pour les personnes morales. **Canton de Vaud**, personnes physiques : jusqu’à 20 % du revenu net diminué des déductions prévues à condition que ces dons s’élèvent au moins à CHF 100.–. Personnes morales : jusqu’à 20 % du bénéfice net. Pour les **autres cantons suisses**, les informations contenues sur le site de la Fondation Zewo (www.zewo.ch) sont applicables.

### FISCALITÉ DE LA FONDATION ISREC

Etant considérée comme une institution de pure utilité publique, la Fondation ISREC est exonérée des impôts fédéraux, cantonaux et communaux ainsi que des impôts sur les donations et successions.